



En résumé...

■ Nous constatons:

- que le temps alloué à l'enseignement de l'éducation physique et à la santé dans les écoles du Québec n'est en moyenne que de 60 minutes par semaine;
- que les jeunes sont de moins en moins actifs physiquement;
- que leur condition physique est nettement inférieure à ce qu'elle était il y a quelques années;
- que cette situation risque fort de causer des torts irréversibles à leur santé;
- que le Gouvernement du Québec n'a pas répondu à la pétition que nous avons déposée à l'Assemblée nationale en juin 2001.

■ Nous demandons:

- au Gouvernement du Québec de faire connaître sa propre évaluation du bilan de santé des jeunes;
- qu'il s'engage à mettre en place des mesures concrètes visant à améliorer leur condition physique;
- qu'il augmente de manière significative le temps accordé à l'enseignement de l'éducation physique et à la santé dans les écoles du Québec.

■ Nous souhaitons:

- que la société québécoise se questionne sur les valeurs qu'elle désire privilégier en matière de santé pour ses jeunes;
- que les conseils d'établissement du Québec acceptent de mettre le sujet à l'ordre du jour de leur prochaine assemblée;
- **que les conseils d'établissement appuient officiellement nos demandes et nous le confirment par écrit** (note: un exemple de lettre est disponible dans notre site Web <http://www.bandesportive.com>).